

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU CARTON**

**Siège Social** : 13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint-Gobain

Megrine Riadh 2014, Tunisie

La Société informe ses actionnaires et le public qu'en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 août 2024, ayant approuvé le programme de rachat de ses propres actions en vue de leur annulation dans le cadre d'une opération de réduction de capital, le Conseil d'Administration, réuni en date du 15 décembre 2025, a constaté la clôture dudit programme.

Dans le cadre de ce programme, la Société a procédé à l'acquisition d'un total de Cent Quatre-Vingt-Onze Mille Six Cent Quatre-Vingt-One (191.681) actions, pour un montant global d'Un Million Trente et Un Mille Quatre Cent Quatre-Vingt-Six Dinars (1.031.486 TND), conformément aux autorisations et approbations de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Le Conseil d'Administration du 15 décembre 2025 a décidé, à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés, d'approuver l'annulation de l'intégralité des actions rachetées, soit 191.681 actions d'une valeur nominale de 1,09 TND chacune, avec une date d'effet fixée au 31 octobre 2025, conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

En conséquence, le capital social de la Société a été réduit d'un montant de Deux Cent Huit Mille Neuf Cent Trente-Deux Dinars et Deux Cent Quatre-Vingt-Dix Millimes (208.932,29 TND), passant ainsi de Trente Millions Sept Cent Vingt Mille Six Cent Cinquante-Neuf Dinars et Cent Quatre-Vingt-Dix Millimes (30.720.659,190 TND) à Trente Millions Cinq Cent Onze Mille Sept Cent Vingt-Six Dinars et Neuf Cents Millimes (30.511.726,9 TND).